

**ÉTABLISSEMENT****Commune de Champhol (28)**

15 Rue de la Mairie

28300 Champhol

**AVIS DE MARCHÉ
FOURNITURES****Pouvoir adjudicateur**

Commune de Champhol (28)
Service marchés publics
28300 Champhol
E-mail : finances@villedechamphol.fr
Adresse internet : <https://villedechamphol.fr/>

Objet du marché

Fourniture de produits, matériels et consommables d'entretien et d'hygiène

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Durée du marché

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans à compter de sa date de notification ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Modalités d'attribution

L'accord-cadre avec maximum (34 000 € HT période initiale puis 17 000 € HT par période de reconduction) est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. L'accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : L'objet du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Aucune variante n'est autorisée. Les documents à produire sont déterminés à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Les conditions concernant les échantillons demandés sont déterminés à l'article 5.2 du règlement de la consultation. Une visite sur sites est possible conformément à l'article 5.3 du règlement de la consultation.

Critères de sélection

1-Prix des prestations 50.0 %

2-Valeur technique avec les sous-critères suivants 50.0 % :

Test des échantillons 20.0% soit 4 points

Fourniture des fiches techniques/descriptives et mesures de sécurité le cas échéant de l'ensemble des fournitures proposées 10.0% soit 2 points

Respect de l'environnement et de la santé humaine 20.0 % soit 4 points

Date limite

Date de clôture : **Vendredi 07 mars 2025 - 12:00**

Autres informations

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier cf à l'article 7.3 du règlement de la consultation. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.marches-securises.fr>. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 8 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 ORLEANS CEDEX 1

Tél : 02 38 77 59 00

Télécopie : 02 38 53 85 16

Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Adresse internet (U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de

justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 ORLEANS CEDEX 1

Tél : 02 38 77 59 00

Télécopie : 02 38 53 85 16

Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Adresse internet(U.R.L) : <http://www.telerecours.fr>

Date d'envoi du présent avis

03 février 2025